

LE COURANT MUNICIPAL

Avril 2025



Joyeuses Pâques



Dans ce numéro

En direct de l'Hôtel de ville	2-3-4
ENERGYCLE	4-5
Mai, mois de l'arbre et des forêts	6
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	7
Société d'histoire - Nos glorieuses	7
Fadoq St-Stanislas	8
Manoir des deux rivières	8
AQDR des Chenaux	9
Association des personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan	9
Arts et culture les deux rivières	10
Sûreté du Québec	10
CAB de la Moraine	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



En direct de l'hôtel de ville

par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703

Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca



Centre de la petite enfance – Autorisation des travaux de construction :

Nous avons enfin la confirmation que le centre de la petite enfance *Le petit Champlain* (CPE) pourra débuter les travaux de construction de son installation de 26 places chez nous, à Saint-Stanislas! Le CPE a obtenu la confirmation du ministère de la Famille que le contrat pouvait être accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit *Paul A. Bisson inc. Entrepreneur général*, de Shawinigan. Le cadre budgétaire autorisé s'élève à 1 822 603 \$. Ça grouillera de vie sur la rue St-Gabriel dans les prochains mois!

TES Canada – la Municipalité se prononce :

Lors de sa dernière séance publique tenue le lundi 07 avril dernier, le Conseil municipal a adopté une résolution confirmant sa position envers le projet de TES Canada; celle-ci a été transmise au président M. Éric Gauthier. En voici le libellé :



CONSIDÉRANT le projet de TES Canada et son intention d'implanter 19 éoliennes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Stanislas;

CONSIDÉRANT les nombreuses craintes exprimées depuis des mois par les Stanoises et Stanois relativement au projet de TES Canada; celles-ci s'étant manifestées, entre autres, par le dépôt d'une pétition de plus de 500 signatures s'objectant au projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a été élu pour représenter les intérêts de sa population;

CONSIDÉRANT le désir exprimé par M. Éric Gauthier, président de TES Canada, de connaître les intentions réelles du conseil municipal de Saint-Stanislas à l'égard de son projet;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par **Gérald Cossette** et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Stanislas confirme, à M. Éric Gauthier, sa volonté que le territoire de la Municipalité de Saint-Stanislas soit **exclu** du projet de TES Canada en Mauricie.

Service d'urbanisme – Présence sur place de l'officier responsable en matière d'urbanisme :

Du mois d'avril au mois d'octobre, Gabriel Côté-Sévigny sera présent à l'hôtel de ville tous les 4^e jeudis du mois; il sera donc chez nous le 24 avril prochain. Si vous désirez le rencontrer, veuillez prendre rendez-vous dès que possible en composant le 819-840-0703 poste 2423 (laissez un message et il vous rappellera) ou par courriel à

urbanisme@saint-stanislas.ca

Rappel : Avant d'effectuer vos travaux, informez-vous ! Un simple appel pour vous éviter bien des maux...

Collecte des matières résiduelles :

Pour obtenir de l'information relative à la collecte des matières résiduelles, nous vous invitons à consulter le site internet de la MRC des Chenaux :

<https://www.mrcdeschenaux.ca/services-aux-citoyens/collecte-des-matieres-residuelles/>

Si vous ne trouvez pas l'information désirée : 819-840-0704, poste 2200 ou info@mrcdeschenaux.ca.

DE NOUVEAUX VISAGES À LA MUNICIPALITÉ

Nous avons le plaisir de vous présenter les nouveaux employés qui se joignent à notre équipe au sein de la Municipalité. Leur expertise et leur enthousiasme seront des atouts précieux pour la poursuite de nos projets et pour servir au mieux notre communauté.

Nous vous invitons à leur réserver un accueil chaleureux et à leur souhaiter une excellente intégration dans leurs nouvelles fonctions.



Gabriel Sévigny-Côté :
Officier municipal en bâtiment et environnement

Gabriel est co-proprétaire de l'entreprise qu'il a fondée : URBINSPEC. Cette jeune entreprise, spécialisée en application de la réglementation d'urbanisme pour les municipalités, est située à Princeville; Gabriel effectue donc le travail demandé essentiellement à distance.



Gabrielle Poisson :
Coordonnatrice aux loisirs

Gabrielle possède une belle expertise en organisation d'événements et se fera un plaisir de vous accompagner dans vos différents projets au besoin.

Gabrielle est présente à l'hôtel de ville tous les jeudis de 8 h 30 à 16 h. Pour la rencontrer, vous devez prendre rendez-vous par téléphone au 819-840-0703 poste 2426 ou par courriel à loisirs@saint-stanislas.ca.



Sylvain Beaulieu :
Coordonnateur des travaux publics

Sylvain possède un sens du devoir élevé, des habiletés professionnelles diversifiées le tout agrémenté d'une personnalité des plus sympathiques.



Anthony Lampron :
Journalier aux travaux publics

Anthony est avec nous depuis un peu plus d'un an déjà.

Sa motivation, sa rigueur et sa bonne humeur sont une véritable force pour notre équipe.

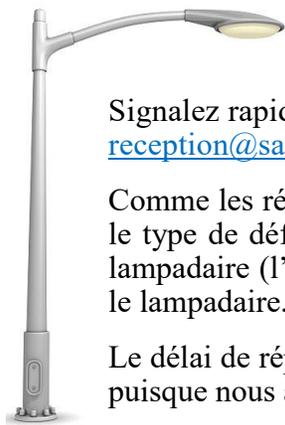


Karine Bergeron :
Greffière-trésorière adjointe

Karine possède un diplôme d'études collégiales en comptabilité et gestion; elle poursuit actuellement des études universitaires en sciences comptables à l'UQTR.

Cette jeune femme, au charisme indéniable et au sourire grandiose, complète magnifiquement l'équipe municipale.

Nous lui souhaitons donc la plus chaleureuse des bienvenues et espérons une longue, très longue collaboration avec elle.



LAMPADAIRES DE RUES DÉFECTUEUX ?

Signalez rapidement tout problème de fonctionnement d'un lampadaire de rue par courriel à reception@saint-stanislas.ca ou par téléphone au 819-840-0703 poste 2420.

Comme les réparations sont effectuées le jour, lorsque les lumières sont éteintes, il est important de spécifier le type de déficience (éteint, intermittent, endommagé, autre). Veuillez également mentionner l'endroit du lampadaire (l'adresse la plus près, intersection, etc.) et, si possible, le numéro du poteau sur lequel se trouve le lampadaire.

Le délai de réparation dépendra de la disponibilité du réparateur et du nombre de lampadaires en signalement puisque nous attendons d'en avoir quelques uns avant de le faire intervenir.

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Produits hygiéniques durables

Dans le but d'encourager la transition vers des options plus saines, économiques et écologiques sur son territoire, la Municipalité offre une aide financière de 50 % du prix d'achat des produits d'hygiène personnelle visés, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Pour bénéficier de l'aide financière, vous devez présenter les documents suivants au bureau municipal :

- Facture originale (le nom de l'entreprise du Québec et numéros TPS et TVQ sont requis).
- Copie d'une preuve de résidence (bail, compte de taxes, permis de conduire, etc.)
- Copie d'une preuve de naissance (pour les couches lavables pour enfants)

Produits admissibles

- Couches lavables
- Culottes menstruelles
- Serviettes hygiéniques et protège-dessous lavables
- Coupes menstruelles
- Culottes d'incontinence lavables



ENERGYCYCLE

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DU BAC BRUN

Dès la mi-avril, la collecte du bac de compostage (brun) sera hebdomadaire. Pour connaître le jour de collecte, nous vous invitons à consulter le calendrier de collectes disponible sur notre site web dans la section compost ou récupération afin de planifier la gestion de vos matières résiduelles.

Un calendrier des collectes vous a également été transmis par la Municipalité en début d'année.

NOUVEL HORAIRE DES ÉCOCENTRES

À compter du 1^{er} avril et jusqu'au 31 octobre, les écocentres adopteront leur horaire estival :

Ouverts du mardi au samedi - 9 h à 16 h 30

Nous encourageons les citoyens à trier adéquatement leurs matières et à plier les cartons de grands formats avant de se rendre à l'écocentre afin de faciliter le dépôt et d'accélérer les visites. Pour connaître les matières acceptées : energycycle.ca/ecocentres

MATIÈRES À EXCEPTIONS DANS LE BAC DE RÉCUPÉRATION

Tous les contenants, emballages et imprimés vont dans le bac de récupération, à quelques exceptions près :
Contenant d'aérosol (Videz-les avant de les déposer à l'écocentre).

SERVICE DE LIVRAISON, DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT DE BAC DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES (BAC BLEU)

Dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective des matières recyclables, l'organisme Éco Entreprises Québec (ÉEQ), en partenariat avec Énercycle, offre un service de livraison, de réparation et de remplacement pour les bacs bleus. Ce service à domicile est gratuit pour les bacs de récupération des matières recyclables et couvre notamment les demandes suivantes :

- Bac pour les nouvelles constructions ;
- Bac supplémentaire (justification nécessaire) ;
- Remplacement de bac perdu ;
- Réparation remplacement de bac brisé.

Demande de service pour le bac bleu résidentiel

Pour toute demande résidentielle, les citoyens doivent compléter notre formulaire en ligne :

Répare mon bac : service en ligne pour les citoyens

Exclusivement pour les bacs de récupération de matières recyclables

Pour signaler un bris, une perte ou demander un bac supplémentaire :

Inscrivez vos coordonnées et choisissez votre mode de communication (texto ou courriel). Lorsque vous indiquerez la nature de votre demande, vous devrez avoir en main le numéro de série, situé sur le côté ou le devant du bac. S'il s'agit d'un remplacement de bac brisé, il vous faudra ajouter une photo.

DEMANDE CONCERNANT LE BAC DE RÉCUPÉRATION

<https://www.enercycle.ca/formulaires>

Les citoyens devront alors laisser un numéro de téléphone cellulaire ou une adresse courriel pour recevoir les notifications et informations de suivi de service. Pour les citoyens qui n'ont ni téléphone cellulaire, ni adresse courriel, ou pour ceux qui nécessitent un soutien informatique, ils seront référés à notre service clients pour que nous puissions faire tous les suivis nécessaires.

Industries, commerces et institutions (non résidentiel)

Pour les industries, commerces et institutions (ICI), certaines restrictions s'appliquent. Seuls les ICI admissibles seront acceptés. Nous entendons par ICI admissibles ceux dont la quantité de matières recyclables générées **ne dépasse pas 6 bacs de 360 litres**. Les ICI doivent contacter le service clients d'Énercycle pour l'évaluation de leur admissibilité.

Information en vrac

- Tous les nouveaux bacs de récupération sont bleus et d'un volume de 360 litres ;
- En cas de remplacement, le bac doit être **complètement vide** car le bac remplacé sera repris. Ces bacs en fin de vie seront entièrement recyclés ;
- En cas de réparation, le bac ne doit pas être en surcharge (ni trop plein, ni trop lourd) ;
- Un bac à réparer ou à remplacer doit être **accessible** et **visible** : le technicien n'entrera pas dans les cours des citoyens ;
- Tout service sera effectué dans un **délai maximal de 20 jours calendriers** ;
- À la discrétion du technicien, un bac pourrait être réparé au lieu d'être remplacé et vice-versa ;
- Les nouveaux bacs appartiennent à ÉEQ. **Lors d'un déménagement, les bacs doivent rester sur place.**

Pour toute question concernant ce nouveau service, communiquez avec le service clients d'Énercycle : info@enercycle.ca

Suivez-nous sur
Facebook pour des
rappels pratiques,
des conseils de tri
et les dernières
nouvelles sur nos
services

 /Enercycle1

 enercycle.ca

MAI mois de l'arbre et des forêts

Ressources naturelles
et Forêts

Québec



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

Samedi 10 mai | 9 h à 12 h

Derrière la caserne incendie

- **Distribution de jeunes plants d'arbres**
- **Distribution de compost**
- **Apportez vos vivaces et semences en trop pour les partager**

**Apportez vos pelles,
sacs ou contenants**



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

CONFÉRENCE « *REGARDER LOIN DEVANT* »

Nous aurons le plaisir de recevoir madame Marie-Sol Saint-Onge. Victime d'une attaque foudroyante par la bactérie mangeuse de chair en 2012, madame St-Onge a dû se faire amputer les quatre membres. Malgré tout, elle a choisi la vie et a fait preuve d'une résilience remarquable.

Une rencontre inspirante teintée d'humour et d'amour où Marie-Sol nous communique sa joie de vivre et les bienfaits d'un esprit positif.

Date : Samedi le 3 mai 2025
Lieu : Centre sportif ADF Diesel (28, rue St-Gérard)
Heure : 14 h
Durée : 60 minutes et période de questions
Coût : Gratuit

Vous pouvez réserver votre place en vous inscrivant à la bibliothèque ou en me téléphonant au 418-328-0107. Cette activité est offerte avec la participation financière de la MRC des Chenaux et du Gouvernement du Québec.



NOUVEAUX VOLUMES

Nous avons procédé récemment à l'achat de nouveaux volumes pour enrichir notre collection locale. Venez les découvrir! Surveillez aussi notre échange semestriel avec le Réseau des bibliothèques (CQLM) en mai prochain.

NOUVELLE BÉNÉVOLE

Nous avons le plaisir d'ajouter une nouvelle bénévole à notre équipe de la bibliothèque : Madame Huguette Bouchard. Merci Huguette pour ton implication !

René Leone, coordonnateur



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
SAINT-STANISLAS

NOS GLORIEUSES

Les filles du village de Saint-Stanislas créent deux équipes : les Alouettes et les Hirondelles. «On était de drôles de moineaux» affirme madame Janine Trépanier. Les arbitres étaient coiffées de chapeaux coniques et seuls les chandails des gardiennes portaient le nom de l'équipe. Les hirondelles pour se reconnaître ont cousu des rubans blancs au bas de leur pantalon de laine. Pendant 6 ans, madame Janine (à gauche de la photo) joue avec les Hirondelles de Saint-Stanislas. Elle est bientôt nommée capitaine et par la suite, devient l'entraîneuse des plus jeunes.

Informations tiré du livre *Nos glorieuses, plus de cent ans de hockey féminin au Québec*, par Linda Baril publication originale 2013.

Ghislaine Bédard, secrétaire



FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Nous aurons l'occasion de nous réunir pour célébrer la fête des mères et des pères le **mardi 10 juin prochain à 18 h, à la salle municipale.** Cette activité sera tenue conjointement avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Stanislas. D'autres détails vous seront communiqués sous peu. Cependant, vous pouvez déjà réserver votre place en me joignant par téléphone au 418-328-0107.

LOCATION DE NOTRE LOCAL

Nous vous rappelons que vous pouvez louer notre local pour la modique somme de 75 \$. Que ce soit pour un anniversaire, des funérailles, une réunion ou toute autre occasion, ce local d'une capacité de 76 personnes, comprenant une cuisine complète est à votre disposition. Pour réservation, veuillez communiquer avec Jean-Pierre Veillette au 418-328-4582.

Mariette Leone, présidente



Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas

13^e assemblée générale annuelle

29 avril 2025 à 19 h

Salle communautaire du Manoir des deux rivières

Invitation

Toute la population de Saint-Stanislas est invitée à la treizième (13^e) assemblée générale annuelle de la Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Stanislas qui se tiendra le 29 avril 2025 à 19 h, à la salle communautaire du Manoir des deux rivières.

Venez en grand nombre pour connaître les améliorations qui ont été faites au Manoir en 2024 et pour apprécier le bilan positif que les membres du CA sont très fiers de vous présenter. Les documents seront disponibles sur place.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Johanne Asselin, présidente.

Ordre du Jour

1. Ouverture et mot de bienvenue de la présidente
2. Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2024
5. Présentation des états financiers de l'année 2024
6. Présentations des prévisions budgétaires pour l'année 2025
7. Rapport d'activités 2024-2025
8. Élections au conseil d'administration : 2 postes d'administrateurs à combler (Johanne Asselin et Robert Boisvert)
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

AGA avril 2025

Activités d'avril et mai

29 avril: Café-rencontre
Au volant de ma santé, la conduite automobile sécuritaire. Avec Jean-Benoît Poulin, de la SAAQ.
 Gratuit!

Accueil à 13h, début à 13h30. À la salle du conseil de Saint-Maurice

Inscription obligatoire avant le 24 avril

06 mai: Déjeuner continental
S'ancrer dans le lâcher-prise, avec Céline Déraspe.
 20\$ membres, 25\$ non membres

Accueil à 9h, début à 9h30, à la salle municipale de Saint-Prosper

Inscription obligatoire avant le 30 avril



Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca



AQDR
 Des Chenaux



ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Contactez-nous pour info/inscription au 1-855-284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com

Sainte-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



CAFÉ-RENCONTRE "Au-delà du rôle: explorer son identité de proche aidant"

Un café-rencontre chaleureux pour les proches aidants, explorant l'identité au-delà du rôle. Partage d'expériences, soutien mutuel et exploration de soi.

Mardi 22 avril de 13h à 16h
 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, local 1

Jeudi 24 avril de 13h à 16h

GROUPE DE DISCUSSION "En quête d'équilibre"

L'équilibre est un défi majeur pour les proches aidants. Souvent, ils s'oublient dans l'ombre des besoins de leur personne aidée. Un échange portant sur la prise de conscience de leurs besoins et de l'identification de leurs priorités en tant que personne. Breuvage et collation offerts.

Mardi 29 avril de 13 h à 16 h
 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, local 1

Jeudi 1^{er} mai de 13 h à 16 h
Salle Armand-Marchand
 375, rue Adrien-Delisle, Saint-Tite

RAPPEL DES DATES POUR LES GENS INSCRITS "Vivre un deuil et grandir" (Début en mars 25)

Tous les mercredis de 13 h 15 à 15 h 15
2-9-16-23-30 avril
 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, local 1
INSCRIPTION OBLIGATOIRE



VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!





Votre comité **ARTS ET CULTURE LES DEUX RIVIÈRES** est à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe dans le but d'assurer sa pérennité.

Ce comité a pour mission d'offrir aux stanois(es) des activités culturelles et artistiques telles le marché de Noël, journée de la culture, journée de la famille, illumination des espaces publics extérieurs pour Noël, décoration de la salle municipale, etc.

Rejoignez notre équipe dynamique et soyons créatifs ensemble!

Pour information, contactez Lorraine Boisvert 873-378-2270.

VENTE ITINÉRANTE, SOYEZ VIGILANT !



La Sûreté du Québec vous rappelle quelques conseils de prévention concernant la vente itinérante, également appelée le porte-à-porte. En fait, il s'agit d'individus qui se présentent chez vous alors que vous n'êtes pas préparé à leur visite. Ils vous proposent une offre de services. Ces derniers emploient des tactiques de vente dites sous pression et peuvent s'avérer très insistants. À titre d'exemple, ils peuvent mentionner que ladite offre est seulement valide pour 24 heures.

Avant de conclure un contrat avec un commerçant itinérant, mais aussi afin de vous prémunir d'une fraude :

- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie qu'elle représente. Demandez-lui une pièce d'identité avec photo et prenez le temps de vérifier les informations inscrites.
- Valider si la personne se conforme à la réglementation en vigueur dans votre municipalité et si elle est détentrice d'un [permis](#) de l'Office de la protection du consommateur (OPC) — le permis de l'OPC est obligatoire pour tout vendeur qui vous sollicite, pour vendre ses produits ou ses services, ailleurs qu'à l'endroit où son commerce est établi.
- Informez-vous quant à vos [droits](#) et la réglementation en vigueur (ex. : délai de réflexion, annulation d'un achat, contenu d'un contrat). Prenez le temps de lire l'intégralité du contrat, même les clauses écrites en petits caractères.
- Magasinez. Comparez le prix demandé auprès d'au moins deux (2) autres fournisseurs, et ce, afin de vous assurer qu'il est concurrentiel.
- Une sollicitation par téléphone vous rend mal à l'aise? Raccrochez.
- Il s'agit d'une « occasion d'investissement »? Ne signez rien dans l'immédiat. Méfiez-vous. Renseignez-vous auprès de l'[Autorité des marchés financiers](#).
- En tout temps, ne donnez jamais de renseignements personnels ni de copies de factures ou d'états financiers à un commerçant itinérant.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1-888-495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

Le Centre d'action bénévole de la Moraine remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement pour le bien de leur communauté.

Programmation de la Semaine de l'action bénévole 2025 :



Lundi 28 avril 2025 Journée « Portes ouvertes » du siège social du Centre d'action bénévole de la Moraine situé à Saint-Narcisse au 511 rue Massicotte

10h00 à 11h00 : Café-rencontre avec Marie-Catherine Héту, de Saint-Maurice, fondatrice de l'entreprise SIPA (service d'intervention pour personnes âgées)

Thèmes abordés :

- Bien vieillir, comment et quoi faire pour rester chez soi le plus longtemps possible, demander du soutien



13h30 : « En route vers le bénévolat » Le Regroupement des Centres d'action bénévole de la Mauricie et du Centre-du-Québec se mobilise pour souligner la précieuse implication des bénévoles et inviter la population à s'engager !

Une **grande marche symbolique** se déroulera **lundi le 28 avril** simultanément dans chaque communauté desservie par les Centres. Cet événement est une belle occasion de mettre en lumière l'importance du bénévolat et de démontrer notre solidarité.

- **Départ à 13h30 à l'Église de Saint-Narcisse.** Tous les bénévoles de tous les secteurs d'activités des municipalités desservies par le Centre d'action bénévole de la Moraine sont invités à se joindre à nous pour **une marche de 1.1 km**. Possibilité de faire un trajet **plus court de 250 mètres**. La marche se terminera au Centre d'action bénévole de la Moraine, où vous serez accueillis avec de la musique, du café et des collations. Vous pourrez également entrer dans le Centre pour visiter nos locaux.

Pour vous inscrire à l'une ou l'autre de ces activités gratuites, veuillez nous contacter au 418-328-8600 poste 202 avant le lundi 21 avril.

Judi 1er mai 2025 Activité de reconnaissance offerte aux bénévoles

11h00 Accueil

12h00 Dîner trois services



13h30 Conférence - Donner du temps... et en gagner ! par Marie-Ève Ricard, bachelière en enseignement de l'éducation physique et à la santé, formatrice et coach certifiée.

Endroit : Salle municipale de Saint-Maurice (2431 rang St-Jean)

Pour les personnes qui ne sont pas bénévoles pour le CAB de la Moraine mais qui seraient intéressées à participer à cette activité, veuillez nous contacter au 418-328-8600 poste 202 avant le jeudi 24 avril. Le coût du billet est de 27\$.



Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Téléphone : 819-840-0703

URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel

Téléphone : 418-328-0008

Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00

Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703, poste 2426

loisirs@saint-stanislas.ca

Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale

Téléphone : 819-840-0703, poste 2423

urbanisme@saint-stanislas.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc Pellerin

Siège # 1 : Gérald Cossette

Siège # 2 : Élisabeth Tessier

Siège # 3 : Alain Déry

Siège # 4 : Lorraine Boisvert

Siège # 5 : Vacant

Siège # 6 : Dominique Cossette

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2025

13 janvier 5 mai 8 septembre

3 février 2 juin 6 octobre

3 mars 7 juillet 17 novembre

7 avril 4 août 8 décembre

Prendre note qu'il peut arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Production : Lucille Bédard

Prochaine parution : Juin 2025

Date de tombée : 30 mai 2025

Tirage : 608 copies